

**BACCALAURÉAT – SESSION 2014
TERMINALE
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

**ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION
BACCALAURÉAT 2014 SÉRIES L/ES**

Consignes et orientations pour la correction.

Les consignes générales à chaque exercice sont extraites du BOEN spécial n°7 du 6 octobre 2011.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les orientations pour la correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, des connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;*
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;*
- exploiter, organiser et confronter des informations ;*
- analyser des documents de sources et de natures diverses et à en faire une étude critique ;*
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.*

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. À titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième partie pour 8 points.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

COMPOSITION

Le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie. Le candidat traite un sujet au choix parmi deux proposés dans la même discipline. Pour traiter le sujet choisi, en histoire comme en géographie :

- il montre qu'il sait analyser un sujet, qu'il maîtrise les connaissances nécessaires et qu'il sait les organiser ;
- il rédige un texte comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et comportant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion ;
- il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s). Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'intitulés du programme, question ou affirmation ; la problématique peut être explicite ou non.

- **Composition d'histoire 1 :**

Sujet : Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne de 1918 à 1990.

La situation du sujet dans le programme :

Le sujet est à situer dans le thème 2 du programme d'histoire « Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIXe siècle à nos jours » et dans la question « Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875 ». Il doit être traité en 6 heures environ.

La délimitation du sujet :

Le sujet porte sur l'évolution du socialisme compris dans toutes ses expressions en lien avec les grandes crises du XXe siècle et les changements de société.

Toutes les problématiques sont acceptables dès lors qu'elles sont dans l'esprit du sujet proposé. Tous les plans correspondant à la problématique choisie sont également recevables.

Les contenus possibles :

Parmi les contenus possibles, les éléments suivants peuvent apparaître :

- La définition des termes « socialisme », « communisme », « syndicalisme ».
- Le rappel des liens essentiels en Allemagne entre socialisme et syndicalisme.
- La scission du mouvement ouvrier après la Première Guerre mondiale (insurrection spartakiste) et ses origines (tendances réformistes/ révolutionnaires).
- La division SPD / KPD qui se creuse sous la République de Weimar (SPD parti de gouvernement, KPD dans l'opposition, influence de l'URSS), son impact dans la montée du nazisme.
- La répression du mouvement ouvrier sous le nazisme.
- La situation de l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale et pendant la guerre froide : mise en place et évolution de deux modèles concurrents (RFA/RDA) :

- En RFA, le SPD s'affirme comme un parti réformiste (Bad Godesberg) et participe au pouvoir, le syndicalisme est également réformiste, une coopération syndicats-patronat est mise en œuvre (cogestion).
- En RDA, selon le modèle soviétique, la SED est un parti unique qui contrôle la société par différents rouages, les syndicats sont inféodés au parti.

La présence de toutes les connaissances et raisonnements qui figurent dans ces « contenus possibles » n'est pas nécessaire pour attribuer une bonne note : une partie de ceux-ci suffit.

- **Composition d'histoire 2 :**

Sujet : L'historien et les mémoires.

Pour le candidat qui a traité :

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.

La situation du sujet dans le programme :

Le sujet s'inscrit dans le premier thème du programme d'histoire « Le rapport des sociétés à leur passé ». La question 2 : « Les mémoires : lecture historique » est l'une des deux questions à traiter dans le cadre de cette première partie du programme. Il doit être traité en 4 à 5 heures.

La délimitation du sujet :

Le sujet invite à réfléchir sur l'importance et le rôle des travaux des historiens pour la prise en compte des différentes mémoires issues de la Seconde Guerre mondiale comme pour le changement de regard porté par la société sur ce conflit.

Toutes les problématiques sont acceptables dès lors qu'elles sont dans l'esprit du sujet proposé. Tous les plans correspondant à la problématique choisie sont également recevables.

Les contenus possibles :

Parmi les contenus possibles, les éléments suivants peuvent apparaître :

- Une réflexion sur les différences entre mémoires et histoire (approche affective et partielle des mémoires, approche scientifique et objective des historiens).
- La diversité et les évolutions des mémoires que la Seconde Guerre mondiale a fait émerger en France (mémoire gaullienne marquée par le « résistancialisme », mémoire des communistes, mémoire juive, celle des pétainistes, ...). Parmi celles-ci, deux sont exigibles. Ces mémoires peuvent entretenir des rapports conflictuels (Vichy bouclier ou complice de la déportation des juifs), émergence du négationnisme au début des années 1980.
- Des évolutions chronologiques révélatrices des transformations du souvenir que les Français ont pu garder de cet événement (consensus « résistancialiste » dans un premier temps puis diversification et confrontation des mémoires dans l'espace public enfin période d'apaisement marquée par le discours de J. Chirac en 1995).

- Les mémoires sont des sources pour les historiens qui progressivement en ont écrit l'histoire. La démarche des historiens ne consiste pas à simplement consigner ces souvenirs mais à les confronter à d'autres sources comme les archives qui viennent éclairer les mémoires. Cette confrontation sans cesse renouvelée permet à cette lecture historique d'évoluer : les analyses de Robert Paxton au début des années 1970 changent durablement le regard que les Français portent sur le régime de Vichy.
- L'histoire de cette période reste un enjeu essentiel de notre vie politique et civique. L'historien peut devenir expert lors des procès Barbie et Papon. Les dissensions entre mémoire et histoire sont particulièrement vives lors des débats concernant les lois mémorielles (loi Gayssot 1990).

La présence de toutes les connaissances et raisonnements qui figurent dans ces « contenus possibles » n'est pas nécessaire pour attribuer une bonne note : une partie de ceux-ci suffit.

Pour le candidat qui a traité :

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

La situation du sujet dans le programme :

Le sujet s'inscrit dans le premier thème du programme d'histoire « Le rapport des sociétés à leur passé ». La question 2 : « Les mémoires : lecture historique » est l'une des deux questions à traiter dans le cadre de cette première partie du programme. Il doit être traité en 4 à 5 heures.

La délimitation du sujet :

Le sujet porte sur la lecture historique des mémoires de la guerre d'Algérie. On peut envisager l'évocation de la construction des mémoires en France comme de l'autre côté de la Méditerranée en perspective du regard des historiens.

Toutes les problématiques sont acceptables dès lors qu'elles sont dans l'esprit du sujet proposé. Tous les plans correspondant à la problématique choisie sont également recevables.

Les contenus possibles :

Parmi les contenus possibles, les éléments suivants peuvent apparaître :

- une réflexion sur les différences entre mémoires et histoire (approche affective et partielle des mémoires, approche scientifique et objective des historiens).
- la multiplicité des mémoires générées par la guerre d'Algérie, résultat d'un événement tragique et traumatisant autant pour les Français que pour les Algériens.
- le caractère fratricide de cet affrontement tant du côté français (putsch des généraux, agissements de l'OAS) que du côté algérien (affrontements internes des composantes nationalistes sur le sol algérien comme sur le sol français). Il en résulte ainsi différents groupes et différentes mémoires de l'événement : les pieds-noirs, les anciens combattants français, les harkis, les anciens combattants et les militants du FLN, ...

- le rôle des États français et algérien qui ont mythifié certains événements en passant d'autres sous silence. Des mémoires officielles française et algérienne se sont ainsi forgées.
- la volonté des historiens d'écrire une histoire dépassionnée et non partisane est compliquée par les difficultés à accéder aux archives les plus sensibles par exemple, en France, celles relatives aux événements du 17 octobre 1961. En Algérie l'écriture de cette histoire reste un enjeu politique majeur comme en témoigne les difficultés des historiens pour accéder aux archives algériennes de la guerre.

La présence de toutes les connaissances et raisonnements qui figurent dans ces « contenus possibles » n'est pas nécessaire pour attribuer une bonne note : une partie de ceux-ci suffit.

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT(S)

Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s) et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus historiques évoqués.

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document en histoire :

- *en dégagant le sens général du ou des document(s) en relation avec la question historique à laquelle il(s) se rapporte(nt) ;*
- *en montrant l'intérêt et les limites éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question historique et en prenant la distance critique nécessaire ;*
- *en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la confrontation des documents.*

Sujet : Chine - Japon : concurrences régionales, ambitions mondiales.

Analysez les différents aspects de la concurrence régionale entre la Chine et le Japon présentés par les documents. Vous discuterez notamment l'intérêt et les limites de la représentation cartographique (document 2).

La situation du sujet dans le programme :

Le sujet est à situer dans la question « L'Asie du Sud et de l'Est, les enjeux de la croissance » du thème 3 du programme « Dynamiques géographiques des grandes aires continentales », à laquelle 10 heures environ sont consacrées. « Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales » constitue l'une des entrées de la question.

La délimitation du sujet :

Le candidat répond à la consigne. La présentation du document n'est pas exigée. Pour ce sujet, le candidat est amené à aborder les aspects notamment économique et diplomatique des rivalités régionales entre la Chine et le Japon. L'interdépendance et les formes de coopération existantes peuvent être prises en compte. La critique porte particulièrement sur la traduction cartographique de ces différends : limites, nuances, partis pris du cartographe ?

La construction de l'étude critique est libre. L'analyse linéaire est admise et, quand elle est bien faite, vaut une excellente note à la copie.

Les contenus possibles

Parmi les contenus possibles, l'étude critique du document peut s'envisager selon certains des axes suivants :

- Exposer les enjeux de la rivalité à propos des îles Senkaku/Diaoyu : revendications à propos des ZEE de chacun des deux États ; volonté de contrôler les ressources (zones de pêche, champs d'hydrocarbures).
- Exposer les éléments de puissance des deux États : caractère ancien de la puissance industrielle japonaise et sa forte présence en Chine (au travers des FTN de l'automobile) ; puissance du yen ; attraction de la Chine pour les IDE des puissances industrielles de la planète (main d'œuvre nombreuse, docile et peu payée ; marché de plus d'un milliard de consommateurs) ; capacité de mobilisation de la population par le régime chinois (manifestations à caractère nationaliste).
- Exposer les limites de ces deux puissances : absences de ressources naturelles au Japon ; difficultés de certaines entreprises chinoise à s'imposer face à la concurrence des FTN japonaises, européennes, américaines ou sud-coréennes.

ÉLÉMENTS DE VALORISATION DE LA COPIE

Ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Leur présence compense des faiblesses et entraîne l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie au vu des contenus possibles, présentés ci-dessus, qui y figurent.

Le correcteur valorise, d'une manière globale, la copie des candidats pour :

- La capacité d'organisation et de synthèse des informations présentes ;
- La richesse de la construction et de l'argumentation s'appuyant sur un vocabulaire historique et de géographique spécifique ;
- La capacité à changer et à maîtriser différents langages (schémas dans la composition, qualité des choix cartographique) ;

Pour le sujet de composition *Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne de 1918 à 1990*, les éléments suivants notamment peuvent être valorisés :

Éléments qui permettent de valoriser le travail du candidat :

- Les réformes sociales menées par le SPD au pouvoir dans les années 1919-1920.
- La maîtrise des références idéologiques (marxisme, tactique « classe contre classe » du Komintern...)
- La précision des connaissances : par exemple dans les références aux dirigeants (Karl Liebknecht, Rosa Luxemburg, Willy Brandt, Walter Ulbricht, Erich Honecker).

- La mise en perspective du cas de l'Allemagne en montrant en quoi le cas allemand est emblématique de l'impact des grandes crises du XXe siècle sur l'évolution du mouvement ouvrier européen (division suite à la révolution bolchevique, impact de la guerre froide).
- L'effacement du communisme et les difficultés du SPD après la réunification.

Pour le sujet de composition *L'historien et les mémoires*, les éléments suivants notamment peuvent être valorisés :

Pour le candidat qui a traité :

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.

- le croisement des mémoires et de leur lecture historique et non pas la seule mention de la pluralité des mémoires avec l'évocation d'historiens comme Henry Rousso ou Annette Wieviorka.
- le fait que d'autres acteurs tels les cinéastes jouent un rôle dans l'évolution des mémoires. Les candidats pourront citer entre autres exemples : René Clément et *La Bataille du rail*, Alain Resnais et *Nuit et Brouillard*, Marcel Ophüls et *Le chagrin et la pitié*, Claude Lanzmann et *Shoah*.
- L'évocation d'autres événements contemporains dont la lecture historique constitue un enjeu fort dans notre société (guerre d'Algérie, génocide des Arméniens, colonisation...).

Pour le candidat qui a traité :

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

- Le croisement des mémoires et de leur lecture historique et non pas la seule mention de la pluralité des mémoires avec l'évocation d'historiens comme Raphaëlle Branche, Benjamin Stora ou Mohammed Harbi.
- La prise en compte des différences qui existent entre les mémoires et les lectures qui en sont faites par les historiens de part et d'autre de la Méditerranée.
- L'évocation d'autres événements contemporains dont la lecture historique constitue un enjeu fort dans notre société (Seconde Guerre mondiale, génocide des Arméniens, colonisation...).

Pour le sujet d'étude critique de documents *Chine - Japon : concurrences régionales, ambitions mondiales*, les éléments suivants notamment peuvent être valorisés :

- Rappel de l'ancienneté de la rivalité entre ces deux États et les rancœurs suscitées par l'occupation japonaise de la Chine entre 1931 et 1945.
- Informations précises sur les îles Senkaku/Diaoyu (propriétés du Japon depuis que l'État les a rachetés à des propriétaires privés).
- Perception du fait que la querelle à propos des îles Senkaku / Diaoyu, au delà des enjeux décrits plus haut, sert de prétexte dans le jeu de la concurrence entre les marques automobiles chinoises et japonaises sur le marché chinois, par mise en scène de la propagande nationaliste chinoise autour de la distribution des voitures de la marque Geely.